



PRAXIS – ADMINISTRATEUR DE GCSMS/ GTSMS

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/09/15

Réf. G2534

7 jours
49h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser les fondamentaux du cadre juridique propre au GCSMS
- Connaître et adapter le rôle et les missions de l'administrateur de GCSMS
- Être en capacité de définir et partager le projet stratégique du GCSMS en adéquation avec les besoins de la population du territoire
- Développer un leadership partagé avec ses pairs qui soit garant de l'effectivité du projet de coopération

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

- Administrateurs et membres de GCSMS et de GTSMS
 - Directeurs
 - Directeurs adjoints

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Anna DE SA

Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du
Pôle Médico-Social du CNEH
06 62 02 40 54 / anna.desa@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, adjointe responsable formation du CNEH
01 41 17 15 68 / karima.boumahdaf@cneh.fr

► **Une formation qui permettra à chaque administrateur de GCSMS d'organiser les modalités d'exercice de son mandat de manière adaptée à son environnement - Des outils pour coordonner les activités du GCSMS**

► **Module 1 : Maîtriser le cadre réglementaire du GCSMS (1 jour)**

- Les textes à connaître sur le GCSMS (inclus les apports nouveaux du GTSMS)
- La gouvernance du GCSMS
- Les statuts du GCSMS
- Le fonctionnement économique
- Les ressources humaines au sein du groupement

► **Module 2 : Connaître et adapter le rôle et les missions de l'administrateur (1 jour)**

- Les modalités de pilotage du GCSMS
- Le statut de l'administrateur
- Les missions ad hoc de l'administrateur
- Les outils à formaliser pour sécuriser son mandat
- Atelier : rédaction de la fiche de mission de l'administrateur

► **Module 3 : Réussir son projet GCSMS (2 jours)**

- Les pré-requis au projet
- Le diagnostic partagé
- Le projet stratégique et sa mise en oeuvre
- La communication
- Le pilotage et les modalités de suivi

► **Module 4 : Manager son équipe de pairs (2 jours)**

- Les critères de la transversalité et de la complémentarité
- Les engagements réciproques
- Le leadership moteur de la transformation

► **Validation du parcours par un Jury d'experts (1 jour)**

- Pour chacun des participants, définition du projet professionnel individuel en début du module 1
- Accompagnement de vos projets professionnels pendant le cycle Praxis
- En fin du cycle, présentation des projets devant un jury
- Chaque participant validé se voit remettre une attestation de compétences délivrée par le CNEH

Les plus : Des séances de coaching individuelles et collectives

► **Pour aller plus loin à l'issue de ce parcours**

- Le CNEH vous accompagne dans la mise en oeuvre du projet de coopération, 2 programmes sur demande :
 - Accompagnement à l'élaboration du projet de coopération
 - Accompagnement à l'élaboration du projet stratégique de territoire

INTERVENANT.E.S

- Anna de SA, consultante du Pôle médico-social du CNEH
- Brigitte de LARD, Directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Rafael VERDEJO, directeur du Pôle médico-social du CNEH
- Christophe FEIGUEUX, directeur Pôle Stratégie et Performance du CNEH
- Un administrateur de GCSMS en poste

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, questions-réponses avec les participants - Ateliers participatifs, atelier de brainstorming
- Auto diagnostic, retours d'expérience

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 250 €
Non-adhérents	3 500 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format
papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue
de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSION.S

Paris	18, 19 mai 2026 et 18, 19 juin 2026 et 6, 7, 8 juil. 2026
-------	---

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - ADMINISTRATEUR DE GCSMS/GTSMS

G2534

☐ Du 18/05/2026 au 08/07/2026 - 7 jours - 49h

☐
☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 250 €
Tarif non-adhérents	3 500 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, adjointe responsable formation du CNEH

01 41 17 15 68 / karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires